

## ACTUALITES NUMEUM

### Assemblée Générale

Le 23 juin s'est tenue l'Assemblée générale de Numeum, à l'occasion de laquelle 10 administrateur.rice.s ont été élu.e.s.

L'occasion également d'évoquer le numérique responsable avec :

- Une présentation sur les enjeux environnementaux du numérique, par Benjamin Lang, animateur de la Fresque du Numérique
- Un Bingo du Numérique Responsable, dont vous trouverez [via ce lien](#) les réponses détaillées.

### Collège éditeurs/ plateformes

- Arnault Billy – Cegedim
- Guillaume Buffet – UChange
- Françoise Farag – Salvia Développement
- Katya Lainé – Kwalys
- Bernard Ourghanlian – Microsoft

### Collège ESN/ ICT

- Jonathan Amar – Deletec
- Marine Brogli – DPO Consulting
- Benoît Darde – Wavestone
- Hubert Giraud – Capgemini
- Marc Palazon – Smile

### Retour sur VivaTech (15/06)

Numeum était présent à VivaTech avec la REF | Numérique du Medef le 15 juin dernier. A cette occasion, Véronique Torner a évoqué les sujets du numérique responsable.

## ACTUALITES NUMERIQUE ET ENVIRONNEMENT

### Gouvernement Borne

La composition du Gouvernement conduit par Elisabeth Borne a été dévoilée le 20 mai dernier.

A noter en particulier :

- **Elisabeth Borne, Première ministre chargée de la Planification écologique et énergétique**
- **Amélie de Montchalin, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires** : ancienne ministre de la Transformation publique. A la suite de sa défaite aux élections législatives (6ème circonscription de l'Essonne), Amélie de Montchalin a rendu sa démission à la Première Ministre
- **Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique** : ancienne secrétaire d'Etat puis ministre déléguée à l'Industrie auprès de Bruno Le Maire, Agnès Pannier-Runacher devient ministre de plein exercice
- **Bruno Le Maire est nommé ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique** : Bruno Le Maire, qui occupe le poste depuis 2017, voit son intitulé étendu à la "Souveraineté industrielle et numérique" mais perd "Relance". Il avait déjà ces attributions dans son ministère via l'ancienne ministre déléguée à l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, et le secrétaire d'Etat au Numérique, Cédric O.

Les décrets d'attribution des Ministères précisent :

**Pour la ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires Amélie de Montchalin ([décret n°2022-832](#)) :**

- **Portefeuille** : Amélie de Montchalin est entre autres chargée de promouvoir "*une gestion durable des ressources rares*". Au titre de la cohésion des territoires, la ministre "*participe à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de transition écologique et numérique des territoires*". Elle est également chargée, avec Bruno le Maire et dans une perspective d'aménagement équilibré du territoire, du "*déploiement des infrastructures numériques pour une meilleure accessibilité aux services qu'elles permettent*".
- **Administrations rattachées** : Amélie de Montchalin a autorité sur plusieurs administrations directement (ex. Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies) ou conjointement avec d'autres ministres (ex. DGCCRF).

**Pour la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher ([décret n°2022-854](#)) :**

- **Portefeuille** : Agnès Pannier-Runacher compte dans son portefeuille la promotion de la "*gestion durable des ressources rares en matière minière*" ainsi que la "*promotion de l'efficacité énergétique, notamment, conjointement avec le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de rénovation et de performances énergétiques des bâtiments*".
- **Administrations rattachées** : parmi d'autres, on peut relever le Commissariat général au développement durable, la DGE pour ce qui relève de la production et de la consommation d'énergie, ainsi que le Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

**Un nouveau Secrétariat général de la planification écologique, rattaché à Matignon, a par ailleurs été créé.** Il viendra en appui de la Première ministre Borne et des ministres de Montchalin et Pannier-Runacher. Dirigé par Antoine Pellion, il est chargé de "*coordonner l'élaboration des stratégies nationales en matière de climat, d'énergie, de biodiversité et d'économie circulaire [et de] la bonne exécution des engagements pris par tous les ministères en matière d'environnement*" ([voir communiqué du 20 mai](#)). Il sera par ailleurs conseiller à Matignon, chef du pôle Ecologie, Transports, Energie, Logement et Agriculture.

## Elections Législatives

Le second tour des élections législatives a de nouveau été marqué par une forte abstention (53,7 %, - 3,6 points par rapport au second tour de 2017) ;

L'Assemblée nationale pour cette XVIème législature comporte notamment :

- Confédération Ensemble ! : 246 députés au total.
- Nupes : 142 députés en tout pour l'intergroupe.
- Rassemblement national : 89 députés.
- Les Républicains-UDI : 64 députés
- Gauche : 13 députés.
- Droite : 9 députés.

**Au sein du gouvernement, Amélie de Montchalin,** ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a été **battue** dans l'Essonne (6ème circonscription) a été battue.

Parmi les **candidats aux législatives au profil numérique**, à noter :

- **Laetitia Avia** (Paris, 8ème - LaREM/Ensemble) : **battue**.
- **Eric Bothorel** (Côtes-d'Armor, 5ème - LaREM/Ensemble) : **réélu**.
- **Céline Calvez** (Hauts-de-Seine, 5ème - LaREM/Ensemble) : **réélue**.
- **Mireille Clapot** (Drôme, 1ère - LaREM/Ensemble) : **réélu**.
- **Virginie Duby-Muller** (Haute-Savoie, 4ème - LR) : **réélue**.
- **Amélia Lakrafi** (Français de l'étranger, 10ème - LaREM/Ensemble) : **réélue**.
- **Philippe Latombe** (Vendée, 1ère - MoDem/Ensemble) : **réélu**.
- **Jean-Michel Mis** (Loire, 2ème - LaREM/Ensemble) : **battu**.
- **Vincent Thiébaud** (Bas-Rhin, 9ème - Horizons/Ensemble) : **réélu**.
- **Cédric Villani** (Essonne, 5ème - ex-LRM, maintenant divers écologistes/Nupes) : **battu** par
- **Paul Midy** (LaREM/Ensemble), qui a également un profil start-up/e-commerce.
- **Alma Dufour** (Seine-Maritime, 4ème - LFI/Nupes) : nouvellement investie, elle a été **élue**.

Au lendemain des élections législatives, 25 scientifiques experts des enjeux de climat et de biodiversité — auteurs du Giec, de l'IPBES, économistes du climat, de l'environnement — se sont relayés devant l'Assemblée nationale du 20 au 22 juin ([CP](#)). Leur ambition : transmettre de manière accélérée (en une vingtaine de minutes) aux 577 députés fraîchement élus ou réélus "le consensus scientifique justifiant l'urgence à agir" sur ces domaines.

L'initiative, portée par Matthieu Orphelin, est organisée avec Pour un réveil écologique, le Réseau action climat et l'association Sciences citoyennes.

### Assemblée numérique – engagement européen sur l'empreinte environnementale du numérique

Lors de l'[Assemblée numérique](#) des 21 et 22 juin à Toulouse ([CP](#)), organisée à quelques jours de la fin de la présidence française de l'UE, la Commission européenne et la présidence française du Conseil de l'Union européenne ont signé une déclaration sur la transition climatique visant à réduire l'empreinte environnementale du secteur numérique, et ont échangé sur des actions concrètes ayant pour but de renforcer le rôle de premier plan joué par l'UE dans le domaine des technologies immersives.

Les États membres sont convenus d'agir ensemble dans ces deux domaines vitaux et demandent à la Commission de soutenir la définition d'objectifs spécifiques pour le secteur des TIC dans le cadre de la transition écologique et le développement de technologies immersives dans le respect des valeurs de l'Union.

### Création du comité directeur sur les données liées au climat

Réunis à l'Élysée le 3 juin 2022, le président de la République Emmanuel Macron et Michael Bloomberg, envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le climat, annoncent **la création d'un comité directeur sur les données liées au climat**. ([CP](#))

Dans la lancée de l'initiative One Planet Data Hub annoncée par Emmanuel Macron, ainsi que de l'Alliance financière de Glasgow pour l'absence d'émissions nettes coprésidée par Michael Bloomberg, cette initiative internationale vise à rendre le suivi des actions et des engagements des entreprises en matière de climat plus transparent, afin de lutter contre le changement climatique au niveau mondial.



Le comité présentera une feuille de route pour la création d'une plateforme internationale publique rassemblant les engagements "zéro émission nette" pris par les **acteurs privés**, afin d'obtenir des "données consolidées" d'ici à la COP 27.

Il réunira des organisations internationales, des organismes de régulation, des responsables politiques **et des prestataires de services de données** afin de piloter la conception et la création de cette plateforme publique de données ouvertes qui recueillera, compilera et normalisera les données relatives à la transition vers l'objectif de zéro émission nette correspondant aux engagements pris par le secteur privé en faveur du climat.

### Baromètre environnemental - Arcep

A la suite de l'intervention de l'Arcep en commission Affaires publiques le 11 mai, vous trouverez [via ce lien](#) le support de présentation de l'Arcep sur la mise en œuvre du baromètre environnemental du numérique.

#### A retenir :

- Sur la deuxième édition du Baromètre :
  - Focus sur les fabricants de terminaux et les centres de données (outre les opérateurs de télécommunications).
  - Été 2022 : consultation publique sur le projet de décision de collecte de données.
  - Fin 2022 : décision de collecte par le collège de l'Arcep.
  - 2023 : publication de la deuxième édition.
  
- Sur les éditions suivantes :
  - Focus sur les fournisseurs de contenus et d'applications, les fournisseurs de systèmes d'exploitation et les équipementiers de réseaux.
  - Sur ce volet, l'Arcep souhaite adopter une démarche progressive et collaborative pour identifier les indicateurs et méthodologies les plus robustes.

Dans ce contexte, nous vous proposons un **GT ad hoc "Indicateurs Baromètre environnemental Arcep"** ouvert aux membres des commissions Environnement et Affaires publiques, qui aura vocation à proposer des éléments techniques en matière d'indicateurs et de méthodologies, en vue de la consultation de l'Arcep et de l'élargissement à terme du baromètre.

Une première réunion est prévue le **jeudi 30 juin de 11h30 à 12h30** : ([Cliquez ici pour vous connecter à la réunion Teams](#)).

Vous trouverez également [via ce lien](#) la version finalisée de la note synthétisant nos messages-clés sur le baromètre, transmise à l'Arcep.

### Expérimentation « Oui pub » - comité de pilotage

L'expérimentation « Oui pub », prévue dans l'article 21 de la loi Climat & Résilience et pilotée par l'ADEME en lien avec le CGDD, interdit "*la distribution à domicile d'imprimés en plastique, en papier ou cartonnés à visée commerciale non adressés, lorsque l'autorisation de les recevoir ne fait pas l'objet d'une mention expresse et visible sur la boîte aux lettres ou le réceptacle du courrier*"

Elle court sur une durée de 3 ans (du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2025). Un rapport au parlement devra être remis 6 mois avant la fin de l'expérimentation (soit au 1<sup>er</sup> novembre 2024).



Un comité de pilotage et un comité d'évaluation ont été créés (via un décret) dans l'objectif d'assurer le suivi et l'apprentissage liés à cette expérimentation innovante.

Le comité de pilotage regroupe l'ensemble des parties prenantes économiques impactées ainsi que les territoires engagés. A priori, il se réunira 2 fois par an.

- ***Numeum rejoint ce comité pour porter la voix du secteur numérique.***

## **ECHANGES AVEC FLORIANE DE KERCHOVE – AGORIA**

Agoria, organisation professionnelle représentant le numérique en Belgique, a publié en mai dernier une étude pour quantifier l'impact du numérique sur la réduction des émissions de GES des 4 secteurs les plus polluants en Belgique.

Une présentation de l'étude a été réalisée par Floriane de Kerchove ([lien](#) vers la présentation)

## **TRAVAUX DU COMITE**

### **Actualités Planet Tech'Care**

#### **La communauté Planet Tech'Care continue de grandir et compte aujourd'hui :**

- **24 partenaires** : arrivée de **Digital 113**, association 1901 qui fédère, anime et accompagne les entreprises du numérique d'Occitanie.
- **24 ambassadeurs** avec l'arrivée de :
  - **Aristote** est une association, une société savante et philotechnique, qui regroupe organismes de recherche, grandes écoles, entreprises, PME et start-up impliqués dans les développements et usages du numérique.
  - **Déclic**, réseau national de la mutualisation informatique et numérique pour les collectivités territoriales et les citoyens. L'association fédère depuis 2005 les Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN)
- + de 600 signataires, parmi lesquels +60 acteurs de la formation

#### **Le programme d'ateliers animés par nos Partenaires se poursuit :**

- 05 avril : Atelier 18 - Présentation et échanges autour du Guide de bonnes pratiques pour un numérique responsable par la Mission interministérielle MiNumEco
- 10 mai : Atelier 19 – Ecoconception web : lancement de la 4ème édition du référentiel par GreenIT.fr
- 21 juin – Atelier 20 – Mesurer l'empreinte environnementale du numérique en France, la publication commune de l'ADEME et l'Arcep

Les ateliers reprendront en septembre après la pause estivale, par un atelier animé par l'Institut G9+.

Nous avons en moyenne autour de 130 participants/atelier, qui sont pour rappel disponibles en replay pour la communauté Planet Tech'Care. Notre dernier atelier du mardi 21 juin a réuni plus de 180 participants.



### **Lancement des 3ateliers Partage d'expérience de signataires**

Le premier atelier Partage d'expérience s'est tenu le 17 mai 2022 sur le thème "Convaincre sa direction et mobiliser un budget pour le numérique responsable". Pour rappel, ces ateliers, coanimés avec Latitudes, se déroulent en 2 temps : 45mn de témoignages de 2 ou 3 signataires puis 45mn de réflexion, échanges et partage de problématiques en petits groupes de 8-10 participants maximum. Le rythme prévu pour ces ateliers est trimestriel,

Le premier atelier a réuni plus de 80 participant.e.s et les retours sont très positifs. Nous avons eu les témoignages de Banque de France, Zénika et une présentation des résultats du groupe de travail de Boavizta sur le sujet.

Le deuxième atelier se tiendra le 7 juillet prochain sur le meme format. Le thème choisi est : Mener à bien une démarche de labellisation, et les témoins seront Saaswedo et Ippon. L'AGIT présentera un tour d'horizon des différents labels en introduction.

### **Ateliers Fresque du Numérique**

Nous avons proposé 4 sessions d'ateliers Fresque du Numérique avec qui ont connu un grand succès avec des retours très positifs. Chaque session permettait l'accueil de 2 groupes de 16 en distanciel, ce qui porte le nombre de personnes ayant pu participer à 64. De nouvelles dates seront proposées à la rentrée, et la possibilité d'organiser certaines sessions en présentiel est à l'étude.

### **GreenTech Forum**

La 2ème édition du GreenTech Forum, événement organisé en partenariat avec Formule Magique et placé sous le haut patronage de Planet Tech'Care se tiendra les 1 et 2 décembre prochains au Beffroi de Montrouge. Le comité de programme composé de 17 partenaires de Planet Tech'Care a finalisé le programme de conférences sur les 2 jours. 20 tables rondes se succéderont autour de 5 grands thèmes : l'Entreprise responsable, Infrastructures, équipements et infrastructures IT responsables, Réglementation et certification, Formation et Transition écologique et innovation. L'appel à contributions ouvert en mai et relayé massivement est désormais clos et a permis l'envoi de plus de 220 contributions. Chaque table ronde dure 1h et sera composée de 4 intervenant.e.s. Pour rappel, nous nous attacherons à avoir une parité femme/homme sur chaque table ronde. Le comité de programme validera les différents intervenant.e.s courant juillet.

### **Afnor SPEC**

A la suite de la publication de l'Afnor Spec, l'Afnor s'est rapproché d'ISO pour la possibilité de travailler à une référence internationale. Un groupe de travail pourrait être monté auprès d'ISO pour l'intégrer aux groupes de l'ISO

[Plus d'informations](#)

### **Opération collective de mesure de services numériques et de passage à l'action**

Il a été proposé de travailler sur une opération collective (soutenue par l'Ademe) sur les premiers pas de mesure et le passage à l'action pour réduire l'impact d'un service numérique.

Cette action pourrait être portée par Numeum (en collaboration avec Planet Tech'Care)

[Plus d'informations](#)



## Etude OPIIEC

L'[Opiiec](#) est l'observatoire prospectif de notre branche professionnelle. Il a pour mission de réaliser des études prospectives sur les emplois et les compétences dans la branche.

Pour l'année 2022, Numeum a remonté beaucoup de besoin d'études, dont une, placée en priorité, sur les besoins en compétences, emploi et formation sur le GreenIT.

Le cahier des charges de l'étude a été acté. Pour mémoire, voici les grands objectifs de la réunion.

- faire un état des lieux des compétences nécessaires pour répondre aux impacts environnementaux du numérique ;
- faire un bilan des compétences attendues par les entreprises en la matière sur l'ensemble des métiers sur 3 à 5 ans ;
- cartographier et évaluer l'offre de formation initiale et professionnelle existante en France ;
- mettre en perspective les compétences attendues avec l'offre de formation actuelle et son développement prévisionnel sur 3 à 5 ans.

Prochaines étapes :

- 27/06/2022 après-midi : COPIL de soutenance. Il s'agit d'une audition de 3 prestataires qui seront short listés suite à leurs réponses écrites
- 30/08/2022 matin : COPIL de lancement des travaux.

➤ ***Pierre Lagarde (Microsoft) participe en tant qu'expert à ce comité de pilotage.***

## GT Taxonomie verte

---

Dans le cadre de la révision des textes européens sur la taxonomie, la commission finances et le comité Numérique et Environnement ont souhaité mettre en place un groupe de travail ayant pour objectif de :

1. Répertorier la documentation relative à cette nouvelle réglementation et en affiner la compréhension ;
2. Echanger sur l'interprétation de ces nouvelles exigences et leur application ;
3. Harmoniser les traitements et arbitrages réalisés sur l'ensemble du secteur numérique.

### **2 sous-groupes de travail ont été créés pour traiter des thématiques suivantes**

1. §8.1 Atténuation « traitement de données, hébergement et activités connexes »
2. §8.2 Atténuation « solutions fondées sur des données en vue de réductions des émissions de GES » :

La note du GT 8.2 a été finalisée : vous trouverez [ci-joint](#) sa version définitive. Le groupe de travail se poursuit sur les **critères techniques**.

La note du GT 8.1 est en cours de finalisation.

Vous trouverez par ailleurs [ici une fiche pratique de décryptage du règlement Taxonomie](#) réalisée par le Medef

➤ ***N'hésitez pas nous indiquer si vous souhaitez participer à ces groupes de travail***

## **POINTS DIVERS ET AGENDA**

Pour mémoire, nous utilisons le réseau Ensemble pour échanger entre les réunions du groupe de travail : nous avons créé deux groupes de travail

- **Sur le groupe « Veille Numérique et Environnement »**, vous pouvez publier tout article, information sur le sujet que vous souhaitez partager avec le groupe
- **Le groupe « Travaux Numérique et Environnement »** a vocation à recueillir tout élément de nos travaux
- **N'hésitez pas à alimenter le fil des discussions des groupes de travail « Veille » ainsi que « Travaux ».**

**Calendrier des prochaines réunions :**

**Prochaine réunion : mardi 13 septembre, 08h30 – 10h30**

### ***Respect des règles du droit de la concurrence dans le cadre des réunions organisées par Numeum***

*Un syndicat professionnel, au même titre que les entreprises qui en sont membres, est pleinement soumis aux règles du droit de la concurrence. Numeum et ses membres doivent faire preuve d'une grande exigence en matière de respect du droit de la concurrence. Ils ont d'ailleurs formalisé leurs engagements respectifs dans une Charte du respect du droit de la concurrence intégrée au [Règlement Intérieur](#) de Numeum (article 11).*

*Les Membres s'engagent à ne pas échanger entre eux au cours des réunions organisées par Numeum ou en marge de celles-ci, au sujet d'informations concernant :*

- *Les prix actuels et/ou futurs des produits ou services qu'ils proposent aux clients ;*
- *Les conditions commerciales et en particulier celles concernant les réductions de prix, rabais, remises, ristournes, marges, coûts de transport ou délais de paiement ;*
- *Les appels d'offres ou contrats en cours pour un marché donné, les procédures de réponse aux appels d'offres ;*
- *Des données individuelles stratégiques détaillées ;*
- *Des données chiffrées individualisées et récentes (c'est-à-dire datant de moins d'un an) sur les coûts d'approvisionnement et les autres coûts intermédiaires ;*
- *Des données précises et individualisées portant sur leurs clients actuels ou potentiels ;*
- *Des clients actuels ou potentiels ou fournisseurs et qui pourraient avoir pour effet de les exclure du marché ou d'influencer leurs comportements à leur égard.*

*Pour rappel, vous trouverez, ci-après, le lien vers la [liste](#), non exhaustive, de thèmes de discussion proscrits au regard du droit de la concurrence.*